

DREAL AUVERGNE RHÔNE ALPES

Vienne, le 06 Octobre 2023

Madame, Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande de compléments dans le cadre de notre demande d'examen pour le projet de Chateauneuf de Galaure (26).

- **Démolitions de l'auvent de stationnement et bâtiment préfabriqué** : la dépose de l'auvent sera effectuée par l'entreprise, mise en centre de traitement des éléments de superstructures, démolition des infrastructures et déblais complémentaires, mise en centre de traitement des bétons de démolition et déblais.
- **Réhabilitation d'un bâtiment d'enseignement** :
Le bâtiment actuel situé va être entièrement réhabilité sans création de nouvelles surfaces. Les grands principes d'aménagement sont les suivants :
 - Réaménagement du self et transformation de certains locaux vacants et salle de restauration pour les élèves
 - Transformation d'un étage de dortoirs (internat) en salles de classes
 - Rénovation d'un étage de dortoirs
 - Reprise du hall d'entrée de l'école avec création d'un accès du côté du parking projeté
- **Réaménagement des voies d'accès et desserte de bus** : Il est prévu
 - la démolition des revêtements existants,
 - la construction de 2 aires de stationnements Bus (stationnement de 4 bus en simultané maximum) en béton bitumineux sur Couche de forme,
 - une aire de giration Poids lourds en béton bitumineux sur couche de forme,
 - une voie d'accès pour véhicules légers en béton bitumineux sur couche de forme,
 - la construction de cheminements piétons en béton désactivé sur couche de forme,
 - le déplacement et création de grilles avaloirs complémentaires,
 - la fourniture et pose de 2 candélabres doubles à LED,
 - la plantation d'arbres.

50 places de stationnement (dont 2 PMR) et 7 places dépose minute sont envisagés. Il est indiqué "aménager un parc de stationnement adapté au flux".

Les 50 places de parking sont nécessaires pour accueillir les 60 professeurs et les 17 éducateurs qui travaillent sur le site ainsi que les visiteurs (parents, inspecteurs, intervenants).

Les professeurs et les éducateurs ne sont jamais là tous en même temps.

Nous avons donc comptabilisé 50 places nécessaires à notre fonctionnement quotidien.

Le parking existant au pied du bâtiment est utilisé par le personnel de restauration (5 personnes) et le personnel administratif (4).

o **Espaces réservés aux mobilités douces (vélo en particulier) :**

Cette problématique n'est pas traitée dans le cadre de l'aménagement de ce parking voitures.

A ce jour, nous avons une possibilité de parking des vélos dans la cour des élèves mais cet usage est mineur puisque les élèves sont internes. Notre souhait est de maintenir les éventuels vélos dans l'enceinte de l'école et non pas sur le parking.

o **La plantation d'arbustes d'ombrage :**

Il est prévu la plantation de 17 arbres sur le parking et 10 arbres sur l'aire de dépôt bus. Les essences sont :

- Celtis Australis 18/20
- Acer Freemani 18/20

La surface totale d'espaces verts créés est de:

- 364 m² pour le parking VL
- 181 m² pour l'aire de dépôt bus

- **gestion des eaux pluviales et du ruissellement**

Voir document joint

- **mesures prises en phase travaux pour limiter les nuisances :**

- Travaux réalisés sous phasage en lien avec le fonctionnement de l'école pour limiter les interactions avec les occupants.
- Arrosage des plateformes de terrassement en cas de vent pour limiter la propagation de poussières
- Encouragement d'emploi de matériau recyclé pour la constitution des couches de formes des revêtements
- Mise à disposition de kit anti-pollution par les entreprises pour intervention immédiate en cas de déversements de liquide.

o **Modalités de travaux :**

- o Optimisation du bilan déblai/remblais pour limitation des volumes de matériaux noble à importer et limitation des volumes mis en centre de traitement.
- o Demande aux entreprises de travaux de s'engager sur un SOSED (Schéma d'Organisation et de Suivi de l'Élimination des Déchets de chantier)
- o Durée des travaux envisagée: parking VL: 8 semaines / - Aire dépôt bus : 6 semaines

Sébastien Barthe
ASB+ ARCHITECTE